



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Mise en œuvre des nouveaux programmes d'histoire au lycée en classe de première générale

Thème 1 : l'Europe face aux révolutions

Chapitre 1: la Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Proposition du groupe de formateurs
de l'académie de Grenoble - Mai -2019

1° TEMPS :
LE CHOIX DE CE CHAPITRE

Pourquoi ce chapitre ?

La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

- un thème classique dans l'enseignement, avec **des finalités civiques et culturelles** qui reviennent sur le devant de la scène
- mais traité dans une **approche différente**

1- Des raisons historiques, civiques et culturelles

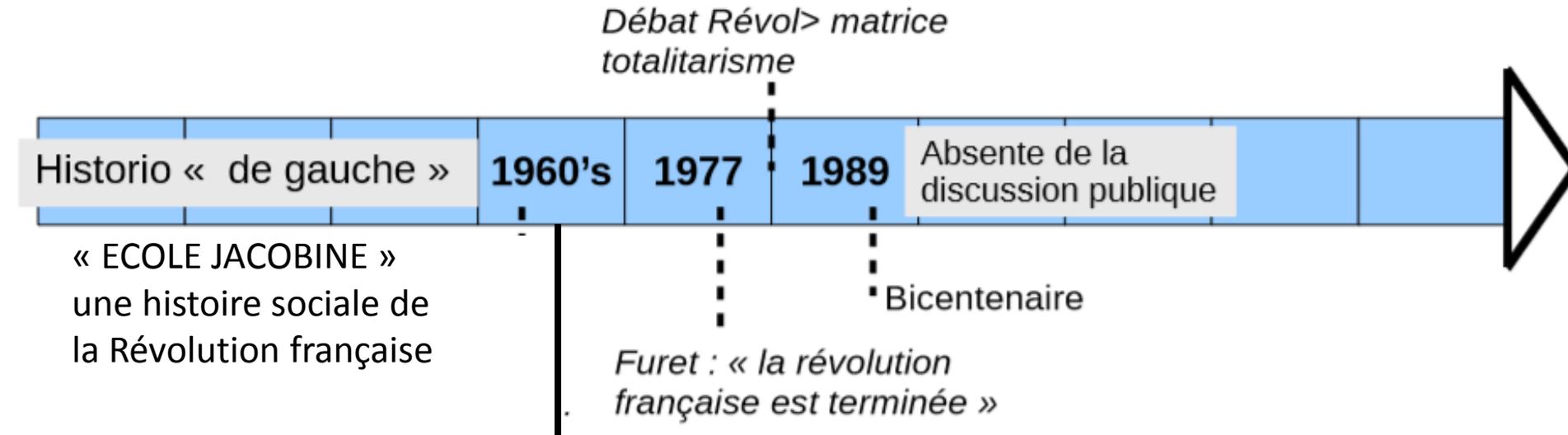
→ Un objet tombé un temps aux oubliettes dans le débat public... alors qu'il a suscité des débats passionnés pendant des années...

Dès le XIX^e siècle s'est mise en place une triple lecture de la Révolution française, selon l'appartenance politique de chaque historien :

Une **lecture contre-révolutionnaire** (catholique et royaliste), qui condamne la Révolution, jugeant que les événements violents - la Terreur - sont déjà contenus dans les principes de 1789.

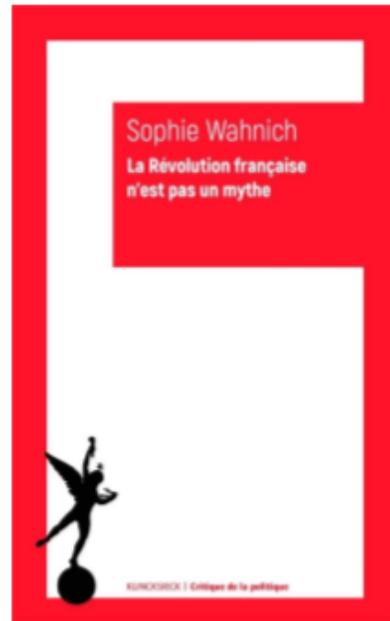
Une **lecture « libérale »**, qui revendique l'héritage de 1789 mais condamne la Terreur de 1793-1794, jugeant que les deux périodes peuvent être séparées.

Une **lecture jacobine**, qui considère que la Révolution est « un bloc » (selon le mot de Clemenceau) dont on ne peut critiquer ou retrancher d'élément sans remettre en cause l'ensemble.



publication en 1965 de *La Révolution française* de François Furet et Denis Richet
COURANT LIBERAL : la Révolution n'est pas le fruit de la lutte des classes et n'était pas inévitable

→ mais qui fait son retour face aux événements récents...



«Dans une période de confusion comme la nôtre, où l'on a tant de mal à poser les bonnes questions, il y a un intérêt évident à retourner à ce que les Révolutionnaires ont pu dire sur la violence et la guerre, mais aussi l'universel et l'étranger, l'égalité et l'honneur.»

S. Wahnich, « la révolution est-elle désirable ? », *l'obs*, 23 mars 2017.

→ ... et au théâtre, au cinéma...



2: Une approche renouvelée.....dans les programmes

- *L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.*

- **L'étude de la Révolution replacée en début de programme de 1°**
- **L'un des fils conducteurs de l'année « affirmation des nations en Europe aux dépens des empires » (BO)**

- **Classe de première : « Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale) » (48 heures)**

Ce programme suit le fil directeur de l'évolution politique et sociale de la France et de l'Europe durant le long XIX^e siècle qui s'étend de 1789 à la Première Guerre mondiale. Avec la Révolution française surgit une nouvelle conception de la nation reposant sur la citoyenneté, tandis que la France s'engage dans la longue recherche d'un régime politique stable. Après les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le Congrès de Vienne ne peut empêcher le principe des nationalités de se diffuser en Europe jusqu'aux révolutions de 1848. Dans une société

→ Jusqu'à aujourd'hui dans les programmes...

- En 4e : Thème 1 - Le XVIIIe siècle, expansions, Lumières et révolutions. « Il incite cependant à la replacer dans le cadre de mutations politiques de grande ampleur incluant notamment la révolution américaine ». On insiste sur les « **valeurs** » des philosophes et « **principes** » de la Révolution.
- En Seconde générale et technologique : thème 5 « La Révolution française : l'affirmation d'un nouvel univers politique ». « La Révolution est traitée à partir de quelques journées et d'acteurs pour aborder les **changements politiques économiques, sociaux et religieux** de la période ». > Origines, dynamiques, bouleversements et limites.

Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (11-13 heures)

■ Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : **une nouvelle conception** de la nation

| | |
|---|--|
| Objectifs | <p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">- la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;- la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ;- les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes- l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ;- la diffusion de ces principes en Europe ;- la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ;- de la nation en armes à la Grande Armée. |
| Points de passage et d'ouverture | <ul style="list-style-type: none">■ Madame Roland, une femme en révolution.■ Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI.■ 1804 – Le <i>Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen. |

● Ce qui reste...

- L'idée de rupture,
- les principes sont toujours là,
- importance du rôle des acteurs,
- des « circonstances » cf grandes journées révolutionnaires...

● Ce qui change ...

- Le concept de « NATION » comme fil directeur

1. Pourquoi ce chapitre ?

Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (11-13 heures)

- Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : **une nouvelle conception** de la nation

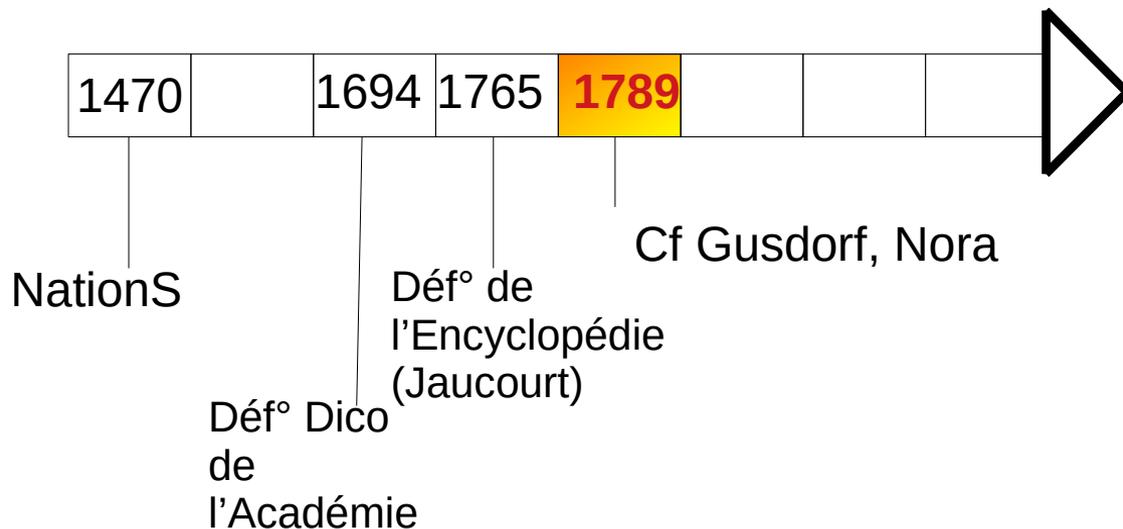
→ Concept clé = « **NATION** »
(associée à celle de **citoyenneté**).

| | |
|---|--|
| Objectifs | <p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">- la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;- la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ;- les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes- l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ;- la diffusion de ces principes en Europe ;- la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ;- de la nation en armes à la Grande Armée. |
| Points de passage et d'ouverture | <ul style="list-style-type: none">■ Madame Roland, une femme en révolution.■ Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI.■ 1804 – Le <i>Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen. |



« *nouvelle conception* »
VS

Émergence d'une conception de la Nation



QUELQUES PISTES POUR DEFINIR LA NATION

Extrait. Article « Nation » de Pierre Nora du dictionnaire critique de la Révolution, M.Ozouf et F. Furet.

L'avènement quasi officiel de la « Nation » est donc exactement contemporain des débuts mêmes de la Révolution, c'est-à-dire de la réunion des Etats généraux. Dès le moment où les Etats généraux rejettent l'appellation qui les désigne depuis des siècles et débordent les raisons limitées qui avaient motivé leur convocation, la rupture est faite avec ce qu'on allait appeler dans l'été l'« Ancien Régime », et la Nation est née. Les mandataires des trois ordres traditionnels n'avaient pour mission que de remédier à la crise financière et de trouver des ressources supplémentaires. Dès l'instant qu'à propos de questions de procédure concernant la vérification des pouvoirs ils entreprennent de substituer aux Etats généraux de l'ancienne monarchie, fondés sur la distinction et l'inégale importance des ordres, une assemblée homogène de délégués élus par la population, la Nation a exprimé sa prise de conscience d'elle-même.

Définition Larousse

État dont les citoyens forment un peuple ou un ensemble de populations se reconnaissant comme ressortissant essentiellement d'un pouvoir souverain émanant d'eux et les exprimant.

Sophie Wahnich :

« Le processus électoral des représentants aux états généraux et, plus particulièrement, les cahiers de doléances produisent une unification du tiers état comme « nation » qui partout aspire à devenir souveraine (c'est-à-dire à faire les lois), à contrôler le consentement à l'impôt, et à une justice sans arbitraire. Pour ce faire, « la nation » réclame un doublement des représentants du tiers état et le vote par tête (plutôt que par ordre), signe de l'égalité politique de tous les individus, la fin donc des privilèges des deux premiers ordres, noblesse clergé. Un nouveau contrat social se déploie, et ceux qui demandent de différentes manières à participer à l'autorité souveraine prennent collectivement le nom de « peuple » et s'appellent, en particulier « citoyens » ».

extrait de l'article « L'avènement du citoyen forge le peuple français », dans « L'Atlas des peuples », hors série du Monde, 2018, p. 67 :

Autre article de Pierre Nora :

Le mot vient du lointain des âges, – « peuples et nations », dit l’Ancien Testament –, et il garde de ses origines bibliques quelque chose de sacré.

Au sens moderne du mot, cependant, la nation est une création du XVIII^e siècle. Il a fallu, pour qu’elle se définisse comme formation politique originale par rapport à la cité, au royaume, à l’Empire, que le pouvoir monarchique de droit divin soit remplacé par un pouvoir fondé sur la volonté générale et la souveraineté du peuple. Là est l’œuvre principale de la Révolution de 1789.

C’est dans le feu de la Révolution, en effet, que se sont fixés et fondus les trois sens du mot. **Son sens social** : une population vivant sous les mêmes lois, réunie sur un même territoire et appartenant à la même nationalité. **Son sens juridique** : un corps de citoyens égaux devant la loi et personnifié par une autorité souveraine. **Son sens historique**, le plus important : une collectivité unie par le sentiment de sa continuité, un passé partagé, un avenir commun, un héritage culturel à transmettre. À la Révolution revient aussi d’avoir donné son dynamisme et son énergie à cet ensemble désormais impossible à distinguer nettement de la constellation qui l’entoure : peuple, sans lequel la nation ne serait jamais ni établie, ni défendue ; République, longtemps marquée par la forme du régime, et qui est désormais, depuis 1880, la forme déclarée définitive de la nation française ; État, qui porte le poids de la longue tradition d’Ancien Régime et de la centralisation administrative, économique et financière de la monarchie ; et même France, dont l’identité reste pétrie de longue histoire, de culture et de volonté collective.

À l’idée même de nation s’attachent deux images contraires entre lesquelles a oscillé son histoire depuis deux siècles : une image positive, parce que la nation est liée à l’idée de civilisation, au progrès, à l’émancipation des peuples opprimés et désireux de devenir des nations libres, indépendantes et souveraines. Une image négative, parce que la préférence accordée à sa propre nation nourrit facilement un nationalisme xénophobe et un patriotisme chauvin.

Extrait de *Guide républicain. L’idée républicaine aujourd’hui*, SCÉRÉN-CNDP, ministère de l’Éducation nationale, Delagrave, 2004.

| | |
|---|--|
| Objectifs | <p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ; - la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ; - les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes - l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ; - la diffusion de ces principes en Europe ; - la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ; - de la nation en armes à la Grande Armée. |
| Points de passage et d'ouverture | <ul style="list-style-type: none"> ■ Madame Roland, une femme en révolution. ■ Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI. ■ 1804 – Le <i>Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen. |

→ Ce qui change ... aussi

→ Place des femmes ! Histoire du genre ?



3: Une approche renouvelée....dans les démarches



2° TEMPS :

PROPOSITION(S) DE MISE EN ŒUVRE

thème 1 : l'Europe face aux révolutions

chapitre 1 : la Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

| | |
|----------------------------------|--|
| | <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">– la formulation des grands <u>principes de la modernité politique</u> synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;– la volonté d'unir la <u>nation désormais souveraine</u> autour de ces principes ;– <u>les conflits et débats qui caractérisent la période</u> ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes– l'établissement par Napoléon Bonaparte d'<u>un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution</u> ;– la diffusion de ces principes en Europe ;– la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ;– de la nation en armes à la Grande Armée. |
| Points de passage et d'ouverture | <ul style="list-style-type: none">▪ Madame Roland, une femme en révolution.▪ Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI.• 1804 – Le <i>Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen. |

Faire comprendre aux élèves :

- L'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime »
- Les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable

- **Problématique :**

Dans quelles mesures la Révolution et l'Empire donnent-ils naissance à une nouvelle conception de la nation ?

- **Mots clés/notions pour l'étude de ce chapitre:**

Nation; droits naturels (liberté, égalité...); légitimité; révolution politique; souveraineté; constitution; citoyenneté; République; Terreur; pouvoir autoritaire; sentiment national; Etat-nation

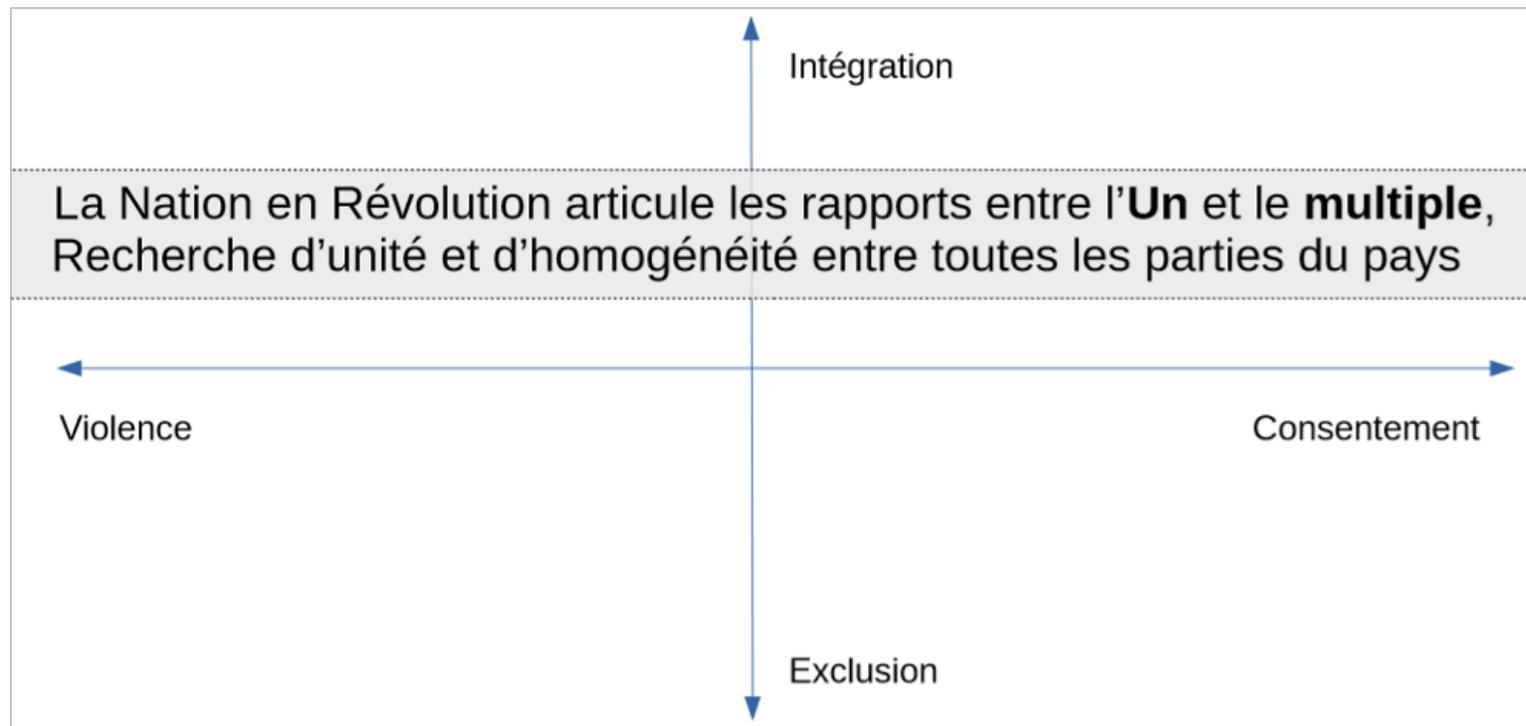
- **Ecueils à éviter**

- S'enliser dans l'évolution chronologique de la RF
- Mettre en avant une conception de la nation statique

Problématique possible du thème:

Dans quelles mesures la Révolution et l'Empire ont-ils contribué à faire émerger et diffuser une nouvelle conception de la nation ?

→ **Objectif** : montrer que « de la constituante à Napoléon, la Révolution aura parcouru toute la gamme des expériences possibles de la représentation nationale et toutes les figures provisoires de la Nation. » (Pierre Nora)



→ Accroche possible avec l'actualité...



Des gilets jaunes près du château de Versailles, le 22 décembre 2018. (Abdul ABEISSA / AFP)

« pas un société
d'individus mais
une nation de
citoyen »

« rebâtir un
patriotisme
inclusif »

« art d'être
Français »

PREMIERE PROPOSITION

entrer dans le
programme
par les
capacités :
pratiquer l'oral

Pourquoi le choix de l'oral ?

- Une capacité encouragée par les nouveaux programmes

« cet enseignement contribue au développement **des compétences orales** à travers notamment la pratique de l'argumentation » (préambule des programmes)

les points de passage et d'ouverture peuvent donner lieu « à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à **des restitutions orales et écrites** » (partie histoire des programmes)

entrer dans le
programme
par les
capacités :
pratiquer l'oral

Pourquoi le choix de l'oral ?

- Une capacité qui s'inscrit dans une progression :

1. Une continuité avec les compétences travaillées au collège
2. Une complémentarité avec les autres enseignements (EMC ; enseignement de spécialité)
3. Les attendus de l'épreuve orale obligatoire en terminale

Proposition de progression de la capacité « maîtriser les techniques de l'oral » de la 3^{ème} à la Terminale

| 3 ^{ème} | 2 ^{nde} | 1 ^{ère} | Terminale |
|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Comprendre, interpréter, retranscrire des discours<ul style="list-style-type: none">▶ relever une trace écrite dictée▶ réagir par une question/remarque à un discours oral- Communiquer, restituer à l'oral<ul style="list-style-type: none">▶ préparer un oral structuré sans rédiger ses notes▶ être capable de s'exprimer clairement sans lire ses notes et en respectant le temps imparti- Penser, analyser, mobiliser des connaissances à l'oral- Chercher, confronter, argumenter à l'oral<ul style="list-style-type: none">▶ participer à un débat en proposant des arguments valables | <ul style="list-style-type: none">- Comprendre, interpréter, retranscrire des discours<ul style="list-style-type: none">▶ Prendre en notes un court discours oral- Communiquer, restituer à l'oral<ul style="list-style-type: none">▶ préparer un oral structuré sans rédiger ses notes▶ être capable de s'exprimer clairement, avec un ton et une gestuelle adaptés, sans lire ses notes et en respectant le temps imparti▶ savoir utiliser divers supports pour illustrer/appuyer son discours- Penser, analyser, mobiliser des connaissances à l'oral- Chercher, confronter, argumenter à l'oral | <ul style="list-style-type: none">- Comprendre, interpréter, retranscrire des discours<ul style="list-style-type: none">▶ Prendre en notes un court discours oral en hiérarchisant les idées- Communiquer, restituer à l'oral<ul style="list-style-type: none">▶ préparer un oral structuré sans rédiger ses notes▶ être capable de s'exprimer clairement, avec un ton et une gestuelle adaptés, sans lire ses notes, en respectant le temps imparti et en s'adaptant au type de public (jury, groupe-classe...)▶ savoir utiliser divers supports pour illustrer/appuyer son discours- Penser, analyser, mobiliser des connaissances à l'oral- Chercher, confronter, argumenter à l'oral | <ul style="list-style-type: none">- Comprendre, interpréter, retranscrire des discours<ul style="list-style-type: none">▶ Prendre en notes un long discours oral en hiérarchisant les idées- Communiquer, restituer à l'oral<ul style="list-style-type: none">▶ préparer un oral structuré sans rédiger ses notes▶ être capable de s'exprimer clairement, avec un ton et une gestuelle adaptés, sans lire ses notes, en respectant le temps imparti et en s'adaptant au type de public (jury, groupe-classe...)▶ être capable de reformuler son propos▶ savoir utiliser divers supports pour illustrer/appuyer son discours- Penser, analyser, mobiliser des connaissances à l'oral- Chercher, confronter, argumenter à l'oral |

Déroulé du plan de séquence (6-7 heures)

Pratiques de l'oral travaillées en lien avec les capacités et méthodes

**I: la rupture révolutionnaire
(1789-1792): de la souveraineté
royale à la souveraineté nationale**



Pratiques de l'oral :

- pour penser (se questionner)
- pour chercher/échanger (travail sur des docs)
- pour restituer (exposé)

**II: La République, la guerre, la
Terreur (1792-1799): la nation
fragmentée**



Pratiques de l'oral :

- pour confronter et argumenter (réinvestir les connaissances et enrichir l'argumentation)

**III: Napoléon: la diffusion de
l'idée de nation en Europe**



Pratiques de l'oral :

- pour récapituler / réaliser des bilans de savoirs

I- La rupture révolutionnaire (1789-1792): de la souveraineté royale à la souveraineté nationale (1H)

A: « l'entrée » en révolution: le cas de Madame Roland

| Temps d'enseignement | Capacités travaillées | Tâches/consignes | Ressources |
|---|---|--|--|
| travail préparatoire Parole professorale | -Identifier des continuités et des ruptures -Confronter le savoir acquis en histoire avec ce qui est entendu | -Partir des pré-requis des élèves -Reporter des repères de la RF dans un temps long -Première approche de la nation | Frise chronologique à compléter |
| Mise en activités par groupes PPO Madame Roland, une femme en révolution | -Identifier et expliciter le rôle des acteurs clefs des grands événements -Mettre une figure en perspective -Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ORAL pour penser (se questionner), pour chercher /échanger et pour restituer | Consigne : A partir des documents, présentez à l'oral le rôle joué par Mme Roland dans la Révolution française. <i>Chaque document doit être commenté et replacé dans son contexte</i> | Biographie(site « histoire par l'image) ; extraits de ses mémoires ; de ses lettres.... |

Possibilités:

Envisager de la différenciation (par ex: les contenus)

Travail sur une grille d'autoévaluation (indicateurs de réussite définis par les élèves)

Enregistrement de l'oral (logiciel audacity)

La Révolution et l'Empire bouleversent la France (1789-1815)



Code couleur :
 En rouge, les bouleversements politiques.
 En vert, les bouleversements économiques et sociaux.
 En bleu, les bouleversements religieux et culturels.

Du sujet au citoyen

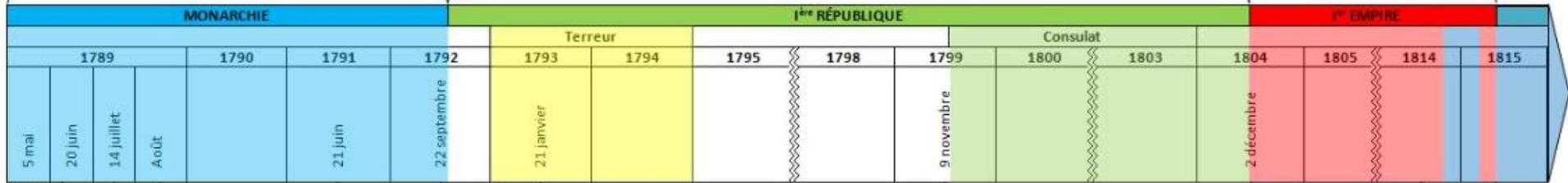
- La monarchie absolue disparaît.
- La vie politique se développe.
- Le suffrage censitaire impose la distinction entre des citoyens actifs et des citoyens passifs.
- Adoption du drapeau tricolore en 1790.
- L'égalité des droits devant la justice et l'impôt, la liberté d'expression et de réunion sont proclamées.
- Les femmes obtiennent l'égalité avec les hommes en matière d'héritage.
- La liberté de culte est décidée.

Une France unifiée

- Le pays est divisé en départements dirigés par des préfets dès 1800.
- Le service militaire est obligatoire.
- Tous les fonctionnaires, les juges, les prêtres, sont élus et salariés par l'État.
- Les anciennes mesures font place au système décimal.
- L'usage de la langue française se généralise.
- Les douanes intérieures sont supprimées.
- Les femmes peuvent désormais divorcer.
- Avec le Concordat de 1801, l'État nomme et salarie le clergé français.

De nouveaux cadres

- Napoléon centralise les pouvoirs entre ses mains. Il désigne les membres de l'administration, les maires et les juges.
- Le code civil de 1804 fixe le droit entre les personnes.
- Napoléon crée la Légion d'honneur.
- Napoléon crée les premiers lycées et musées publics.
- Mais les libertés sont restreintes et la censure rétablie.



Louis XVI réunit les États généraux pour résoudre la crise financière du royaume.

La présence de troupes royales autour de la capitale laisse penser qu'une action du roi contre l'Assemblée aura lieu. Le peuple prend alors la Bastille pour y trouver de la poudre pour leurs armes.

Louis XVI et sa famille tentent de fuir la France. Reconnus et arrêtés à Varennes, ils sont ramenés à Paris. Le roi perd la confiance du peuple français.

La royauté est abolie. La République est proclamée.

Louis XVI est exécuté. En réaction, les rois européens forment une coalition contre la France.



Profitant de la faiblesse du régime, celui-ci s'empare du pouvoir par le coup d'État du 18 brumaire et instaure le Consulat en s'emparant de tous les pouvoirs en tant que Premier Consul.



Napoléon se fait sacrer Empereur sous le nom de Napoléon I^{er}. La liberté de la presse est abolie et les opposants politiques arrêtés. Napoléon reprend la guerre afin de fonder un empire en Europe. Les succès militaires lui permettent de dominer une partie du continent.



En 1814, la France est envahie par les royaumes coalisés qui rétablissent la monarchie avec Louis XVIII. Le début de cette nouvelle monarchie est instable ; Napoléon revient au pouvoir pour cent jours. Après la défaite de Waterloo en 1815, Napoléon abdique et est exilé sur l'île de Sainte-Hélène où il meurt en 1821. Louis XVIII est ainsi conforté sur le trône de France.



Les députés du tiers état se nomment eux-mêmes Assemblée nationale constituante. Ils s'emparent ainsi du pouvoir législatif et se donnent pour devoir de doter la France d'une Constitution.



Les députés de la noblesse et du clergé décident de renoncer à leurs privilèges dans la nuit du 4 août. L'égalité est proclamée dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen le 26 août.



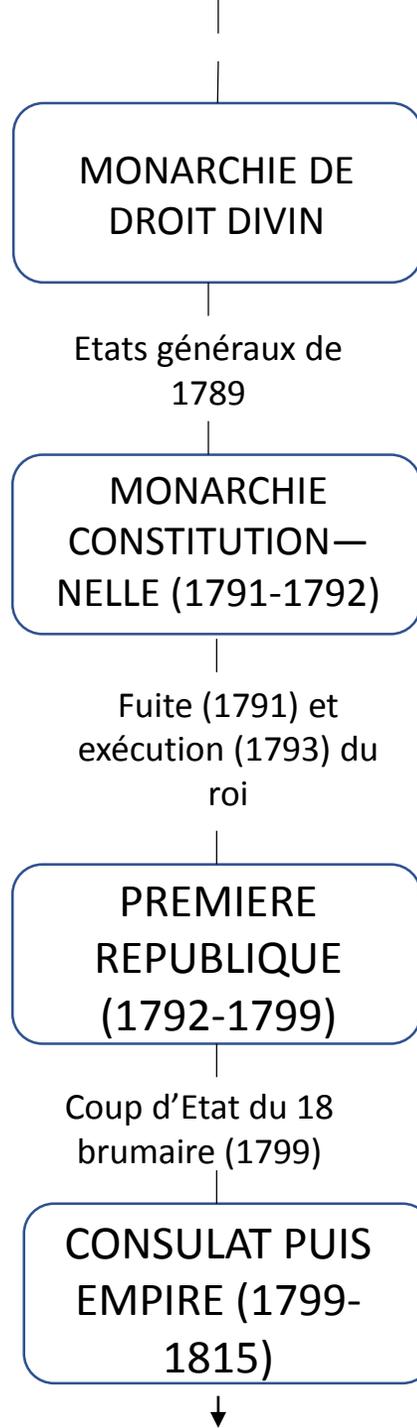
« La Terreur »
 Danton et Robespierre dirigent le Comité de Salut Public destiné à sauver la "Patrie en danger". Ils détiennent le pouvoir exécutif mais prennent toutes les décisions. Un Tribunal révolutionnaire juge les affaires de manière expéditive et envoie petit à petit la plupart des députés à l'échafaud.



ACTEURS

un exemple de trame possible
pour la trace écrite

CONCEPTION DE LA NATION



FACULTATIF : Possibilité de s'appuyer sur l'émission "La Marche de l'Histoire" en réalisant un travail personnel avant la séance (ou en classe) en écoutant quelques extraits de l'émission : <https://blog-histoire.fr/2000-ans-histoire/7975-madame-roland.html>

Le questionnement pourrait être le suivant :

Q.1- Relevez des éléments de la biographie de Mme Roland (sa formation; ses relations) retenus pour l'émission.

Q.2- Justifiez l'affirmation suivante « Mme Roland est inspirée par la philosophie des Lumières » ou identifiez les idées défendues par Mme Roland.

Q.3- Expliquez pourquoi Mme Roland joue un rôle important dans la Révolution.

Possibilité de synthétiser les informations trouvées sous formes de notes ou de schéma heuristique

UNE PROPOSITION DE GRILLE EVALUATION
S'EXPRIMER A L'ORAL

| CRITERES | INDICATEURS DE REUSSITE | MAITRISE INSUFFISANTE | MAITRISE FRAGILE | MAITRISE SATISFAISANTE | MAITRISE TRES SATISFAISANTE |
|--|--|-----------------------|------------------|------------------------|-----------------------------|
| FAIRE VIVRE L'ORAL | <u>Expression orale</u> Intonation/volume de la voix Elocution /clarté/fluidité Adapter le rythme à ses propos Qualité de la langue | | | | |
| | <u>Expression corporelle</u> Posture/attitude/tenue Aisance/détachement des notes Utiliser des supports | | | | |
| S'ADAPTER AU CONTEXTE DE LA PRISE D EPAROLE | Savoir demander la parole Savoir écouter les autres Faire participer l'auditoire | | | | |
| S'EXPRIMER DE MANIERE STRUCTUREE ET ARGUMENTEE | Comprendre ce que l'on dit /se faire comprendre par les autres Argumenter avec pertinence et originalité être capable de restituer ce qui a été dit/appris Convaincre/exprimer son point de vue Expliquer des évolutions/débats sur une question | | | | |
| MOBILISER DES CONNAISSANCES | Exposer des informations pertinentes Utiliser un vocabulaire adapté /spécifique Savoir illustrer par des exemples pertinents Confronter plusieurs sources | | | | |

I- La rupture révolutionnaire (1789-1792): de la souveraineté royale à la souveraineté nationale (1H)

B: une nation de citoyens égaux en droits (contextualisation)

| Temps d'enseignement | Capacités travaillées | Tâches/consignes | Ressources |
|---|--|--|--|
| « feed back » sur les oraux sur Madame Roland | Mettre une figure en perspective | mise en évidence de la façon dont Madame Roland conçoit la nation | |
| Ecoute active | <ul style="list-style-type: none">-Identifier et nommer des continuités et des ruptures-Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un document iconographique-Prendre des notes | <p><u>Axes développés :</u></p> <ul style="list-style-type: none">-DDHC et ses principes pour unir la nation;-exemples de journées révolutionnaires pour évoquer les conflits et débats; la Révolution et l'Église Compléter la frise chronologique | DDHC Extraits du film « la RF: les années Lumières » Le tableau de la fête de la fédération La carte des départements |

Possibilité:

-Compléter un schéma de synthèse

II- La République, la guerre, la Terreur (1792-1799): la nation fragmentée.(1H 30)

A : une nation qui exclut : le cas du procès de Louis XVI

| Temps d'enseignement | Capacités travaillées | Tâches/consignes | Ressources |
|---|---|--|--|
| Travail préparatoire Ecoute active | -Prendre des notes | -Recherches biographiques concernant l'acteur choisi -Rappel du contexte fourni par l'enseignant | |
| Mise en activités (jeu de rôle): le PPO: le procès et la mort de Louis XVI Différenciation à envisager Le débat peut se dérouler soit par groupe soit en classe entière | -Justifier les choix des acteurs individuels et collectifs -Identifier les contraintes et les ressources d'une situation historique -S'approprier un questionnaire historique. ORAL pour chercher, confronter et argumenter | 4 acteurs proposés <u>Bertrand Barère</u> , président de la Convention nationale au moment du procès ; Un des avocats de Louis XVI : <u>Raymond de Sèze</u> ; <u>Robespierre</u> ; Un député Girondin : <u>Pierre Vergniaud</u> Consigne: Relevez les arguments concernant le sort qui doit être réservé à Louis Capet, Débat oral: faut-il exécuter Louis Capet ? Compléter un tableau de synthèse | Louis-François Jauffret, Histoire Impartiale du Procès de Louis XVI, ci-devant roi des Français, 1793, p. 59 à 80 Robespierre, Discours lors des journées des 16, 17 et 18 janvier 1793 (Cf Gallica) ; Plaidoirie de Raymond de Sèze dans Causes célèbres de tous les peuples, Tome I d'Armand Fouquier, 1858 ((Cf Gallica) |

rappel du contexte aux élèves, par exemple :

Depuis l'insurrection du **10 août 1792**, **Louis XVI, devenu Louis Capet, est déchu de la royauté et emprisonné** à la prison du Temple avec sa famille. **Le 21 septembre 1792, la nouvelle assemblée élue au SU, la Convention, établit la République.** Elle doit décider du sort de l'ancien roi, dans **un contexte de menace** d'invasion par les armées étrangères, la crainte de la guerre civile et **les pressions des sans-culottes parisiens**. A la Convention, les Girondins (favorables à une politique modérée) et les Montagnards (plus radicaux) ont des positions divergentes.

Des commissions d'enquête se forment pour recueillir les preuves de la culpabilité de Louis XVI : **la fuite à Varennes du 21 juin 1791** où la famille royale tenta de rejoindre l'étranger pour revenir en France à la tête d'une armée d'émigrés aristocrates et royalistes ; l'utilisation de fonds publics pour financer la contre-révolution ; la création d'une troupe de gardes Suisses aux ordres exclusifs de la famille royale sans le consentement de l'Assemblée Nationale. Un autre rapport du comité de législation de la Convention s'intéresse aux aspects juridiques et procéduraux d'un possible jugement. **Doit-on juger le citoyen Capet ou le roi Louis XVI ?** Sachant que la Constitution du 3 septembre 1791, toujours en vigueur au moment des discussions, énonce que "la personne du roi [était] inviolable et sacrée". Le débat est ainsi lancé et les députés se succèdent à la tribune pour défendre leur point de vue. Le 20 novembre 1792, de nouvelles pièces à conviction sont portées à la connaissance des députés : dans la cachette secrète du château des Tuileries, les révolutionnaires découvrent des documents dont certains révèlent la correspondance secrète du roi et de la reine avec leur allié l'Empereur d'Autriche.

Le procès a lieu à la Convention à partir du 11 décembre 1792. Les débats durent plus d'un mois, jusqu'au 20 janvier 1793. Après l'examen de 33 chefs d'accusation pour « conspiration contre la liberté et contre la sûreté de l'Etat » depuis 1789, après la plaidoirie des avocats du roi, les 721 députés ont à se prononcer. Alors que les Girondins tentent de sauver le roi, les Montagnards l'emportent.

II- La République, la guerre, la Terreur (1792-1799): la nation fragmentée.(1H 30)

B : une nation qui protège

| Temps d'enseignement | Capacités travaillées | Tâches/consignes | Ressources |
|-----------------------|--|--|---------------------|
| Tissage // PPO | -Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques | <i>Compléter la frise/schéma de synthèse</i> | |
| Écoute active | -Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques | -Axes à développer => la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes + de la nation en armes à la Grande Armée <i>Compléter la frise/schéma de synthèse</i> | Choix du professeur |

III- Napoléon Bonaparte: la diffusion de l'idée de nation en Europe. (2H)

| Temps d'enseignement | Capacités travaillées | Tâches/consignes | Ressources |
|---|---|---|--|
| Mise en activité : PPO Le code civil permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen. 1804 | <p>-Justifier des choix, une interprétation</p> <p>-Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique</p> <p>ORAL pour récapituler / réaliser des bilans de savoirs (capacité à objectiver et à avoir une analyse réflexive)</p> | <p>Consigne : Confrontez les documents pour montrer (dans une présentation orale) que le Code civil reprend les acquis de la Révolution tout en s'appuyant sur des valeurs traditionnelles ,</p> | <p>Document 1 : l'uniformisation de la loi. Discours de Portalis devant le Corps législatif, 3 Frimaire An X</p> <p>Document 2 : la propriété garante de l'ordre social</p> <p>Document 3 : la femme sous la tutelle de son mari</p> <p>Document 4 : un ensemble de droits et de devoirs</p> |

Possibilité: Réfléchir aux modalités d'évaluation avec les élèves (co-évaluation) pour développer l'esprit critique et l'autonomie

III- Napoléon Bonaparte: la diffusion de l'idée de nation en Europe. (2H)

| Temps d'enseignement | Capacités travaillées | Tâches/consignes | Ressources |
|----------------------|--|--|--|
| Ecoute active | -Confronter le savoir acquis avec ce qui est lu et entendu | -Contextualisation par le professeur -Axes à développer => Diffusion des principes révolutionnaires, Émergence des sentiments Nationaux | -Carte de diffusion des idées révolutionnaires en Europe |

ACTEURS

Louis XVI, ses ministres ; les sujets

Louis XVI ; Marie-Antoinette ; Députés du 1/3 état ; Sieyès ; La Fayette ; Desmoulin Mirabeau ; Danton ; Mme Roland ; Bailly ; Brissot ; Robespierre

...
Des citoyens...

+ duc de Brunswick

Danton ; Robespierre ; Marat ; « Sans Culotte » ; Girondins ; Montagnards ; Brissot ; Mme & M Roland ; Jacobins Convention

Bonaparte ; Consuls

NAPOLÉON Bonaparte ; généraux

MONARCHIE DE DROIT DIVIN

États généraux de 1789

MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE (1791-1792)

Fuite (1791) et exécution (1793) du roi

PREMIÈRE RÉPUBLIQUE (1792-1799)

Coup d'État du 18 brumaire (1799)

CONSULAT PUIS EMPIRE (1799-1815)

CONCEPTION DE LA NATION

Sujets du roi mais encore souvent une « bigarrure »

17 juin 1789 : le 1/3 état se proclame assemblée nationale > Souveraineté nationale : **Construction par intégration de citoyen égaux** en droits.
> La nation est **une unité juridique et politique avec des limites territoriales et un horizon culturel et symbolique**

Unie autour du roi & Institutionnalisée : Constitution de 1791 : titre 1 : « le royaume est un et indivisible » & le slogan : « la nation, la loi le roi » **mais qui fonctionne aussi par exclusion** : Sept 91, constitution > citoyens actifs / Passifs

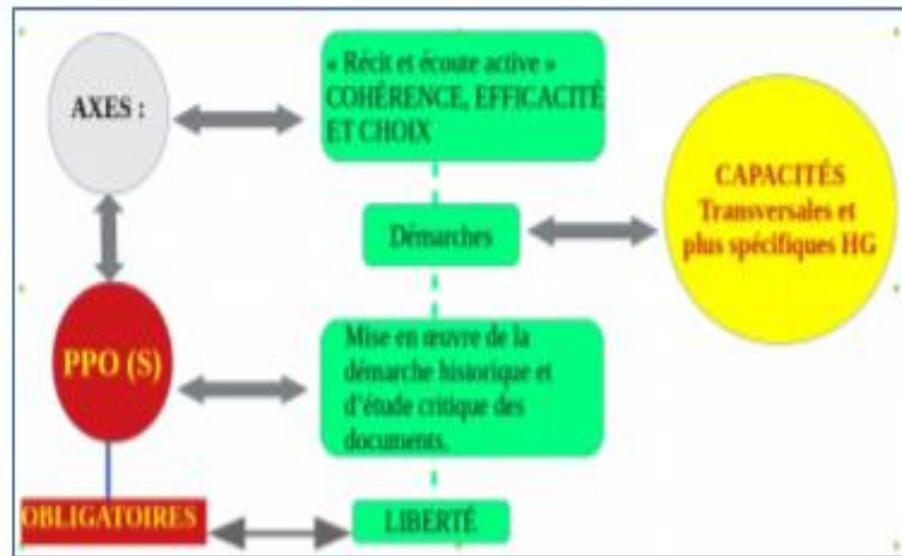
Un **ensemble de citoyens plus nombreux uni autour de la défense de la République = intégration** par le suffrage universel masculin **qui se soude face à l'ennemi** : 11 juillet : « patrie en danger » ; Valmy puis 24 février 1793 la levée en masse **mais exclut les obstacles à l'unité = Nation divisée** > Procès et exécution du roi, Terreur, loi des suspects, exécution de Mme Roland.

Une **nation en armes** sous un pouvoir autoritaire qui diffuse son principe et notamment par réaction à l'occupation militaire

SECONDE PROPOSITION

Utiliser de différentes façons les PPO

→ Mise en œuvre articulant : Capacités, axes des objectifs et PPO



Présentation de 3 possibilités
d'utilisation du **PPO « Madame Roland,
une femme en Révolution »...**

PROPOSITION 1 : Utiliser le PPO « Mme Roland » comme « étude introductive »

1

2

3

PPO Mme ROLAND

DÉMARCHE INDUCTIVE : Complétez le tableau à l'aide des docs :

| Sa formation | Ses relations | Son action | Ses idées |
|--|---|--|--|
| <p>Une « filles des Lumières » En particulier Rousseau et son idée de souveraineté populaire</p> | <p>Son Mari, encyclopédiste, puis notamment min. de l'intérieur, M. Roland, son « amant » Buzot, Robespierre, Brissot</p> | <p>Active en politique au travers du salon qu'elle tient et des pers qu'elle reçoit Qui influence son mari, « conseiller en communication » Qui met le roi devant ses contradiction (opposition au droit de Veto) Qui critique les Montagnards</p> | <p>Enthousiaste face à la Révolution en 1789 Favorable à la République Girondine, Pense que la Révolution est achevée en 92...</p> |

Mise en perspective / « Récit et écoute active »

NOURRIS DES IDÉES DES LUMIÈRES

ACTEURS/ REPRÉSENTANTS DE LA NATION

POLITIQUE/ DÉBATS/ CONFLITS

SOUVERAINETÉ NATIONALE/ CITOYENS ÉGAUX/ RÉPUBLIQUE

PROBLÉMATIQUE ET PLAN

1. La rupture révolutionnaire (1789-92): l'émergence d'une nation de citoyens égaux en droits

2. République, Guerre, Terreur (1792-99) : la nation à la fois se soude et exclut :

3. Napoléon Bonaparte et la diffusion de l'idée de nation en Europe :

PROPOSITION 1 : Utiliser le PPO « Mme Roland » comme « étude introductive »

Intérêt de la démarche :

- Entrer par du concret, de l'humain, les acteurs
- Mettre en œuvre une démarche historique à partir de sources au cœur de la Révolution
- Permet de bien comprendre le jeu des acteurs, les débats et conflits les « dynamiques » révolutionnaires

Limites :

- Passer trop de temps
- Ne permet pas d'évoquer les événements après 1793

PROPOSITION 1 : Utiliser le PPO « Mme Roland » comme « étude introductive »

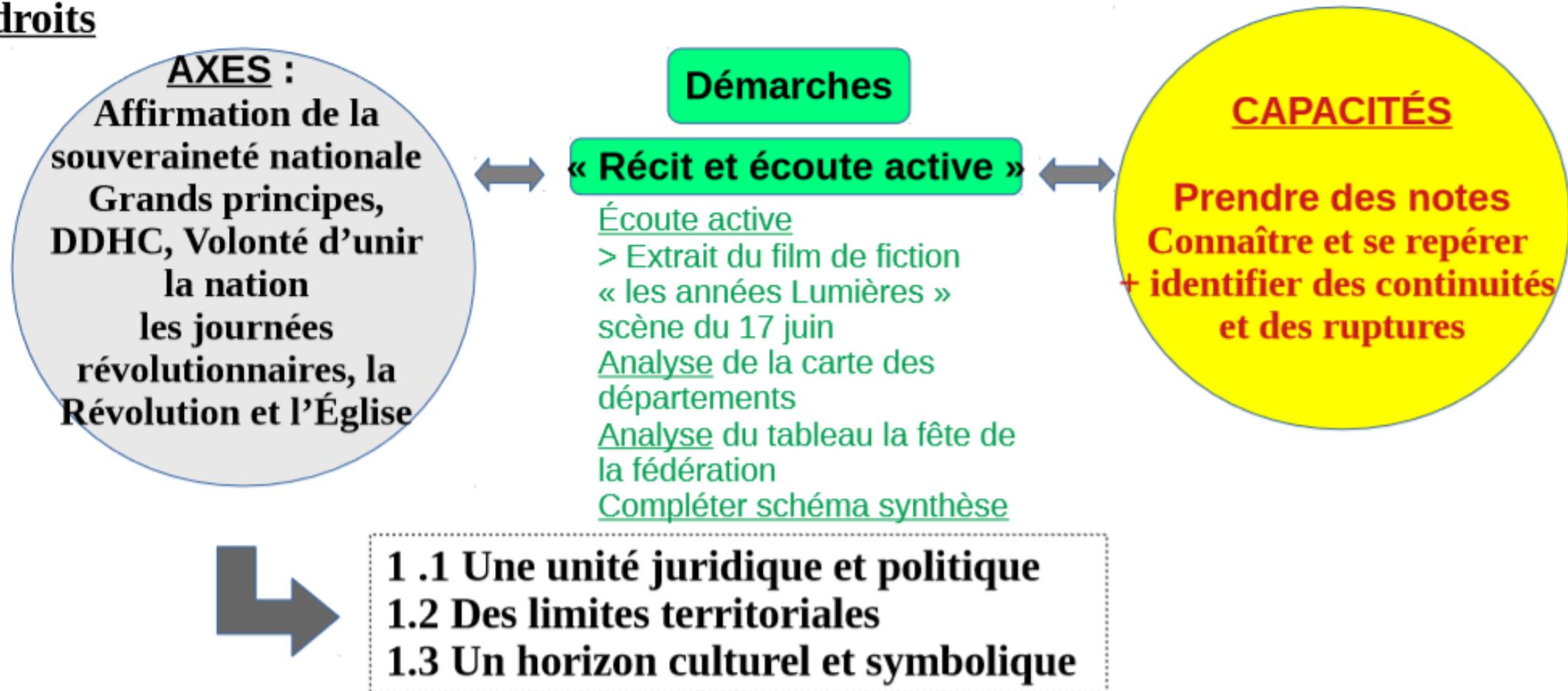
ÉTUDE INTRO

1

2

3

1. La rupture révolutionnaire (1789-92): l'émergence d'une nation de citoyens égaux en droits



JDI Première

METTRE EN ŒUVRE LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'HISTOIRE

2. Propositions pour traiter le chapitre

BILAN 1.

1.1 Une unité juridique et politique

1.2 Des limites territoriales

1.3 Un horizon culturel et symbolique

Violence

Intégration

Exclusion

Consentement

17 juin 1789 : le 1/3 état se proclame assemblée nationale

26 août 1789 : DDHC

22 déc 89 > départements

8 mai 90 Uniformité des poids et mesures

Sept 91, constitution > Royaume un et indivisible ; « la nation, la loi, le roi »

14 juillet 1790 : la fête de la fédération

21 Octobre 1790 : drapeau tricolore

Sept 91, constitution > citoyens actifs / Passifs

Janv 91, Obligation au clergé de prêter serment à la Constitution civile.

PROPOSITION 1 : Utiliser le PPO « Mme Roland » comme « étude introductive »

ÉTUDE INTRO

1

2

3

2. République, Guerre, Terreur (1792-99) : la nation à la fois se soude et exclut :

AXES mis en jeu: Journées révolutionnaires ; La guerre et l'Europe ; Conflits et débats ; La Terreur ; Représentants de la nation et les sans-culottes

2.1 La nation se
« protège » : cf 11 juillet :
Proclamation de la
« patrie en danger »

Démarches

« Récit et écoute active »

CAPACITÉS

Prendre des notes

2.2 La nation exclut
« ennemis de l'extérieur
et de l'intérieur »
Et notamment celui qui a
« usurpé » la souveraineté

PPO
Le procès
et la mort
de Louis XIV

Inductive : Débat jeu de rôle

Mise en perspective

Comprendre les interrogations
et les choix des acteurs individuels et
collectifs, appréhender les
conséquences de leurs actions.
Identifier les contraintes et les
ressources d'une situation historique
S'approprier un questionnement
historique.
Surtout travail de l'ORAL

Puis d'autres... cf Loi des
Suspects, exécution de
Mme Roland

« Récit et écoute active »

Prendre des notes

Zoom sur le PPO « Procès et la mort de Louis XIV »

ÉTUDE INTRO

1

2

3

Démarche inductive : Débat jeu de rôle (1h15)

4 ACTEURS PROPOSÉS

- **Bertrand Barère**, président de la Convention nationale au moment du procès ;
- Un des avocats de Louis XVI : **Raymond de Sèze** ;
- **Robespierre** ;
- Un député Girondin : exemple, **Pierre Vergniaud**

En amont, à la maison, recherche biographique concernant l'acteur choisi + rappel du contexte fourni par l'enseignant

Étude critique d'un ou plusieurs docs : > relevez les éléments témoignant de son point de vue et ses arguments concernant le sort qui doit être réservé à Louis Capet

Débat oral faut-il exécuter Louis Capet ?

Des docs possibles :

- Louis-François Jauffret, *Histoire Impartiale du Procès de Louis XVI, ci-devant roi des Français*, 1793, p. 59 à 80 (cf Google book)
- ROBESPIERRE, *Discours à la Convention*, 3 décembre 1792 ou lors des journées des 16, 17 et 18 janvier 1793 (Cf Gallica)
- Plaidoirie de Raymond de Sèze dans *Causes célèbres de tous les peuples, Tome I* d'Armand Fouquier, 1858 ((Cf Gallica)
- Analyse et textes sur le site du MIN. de la justice...

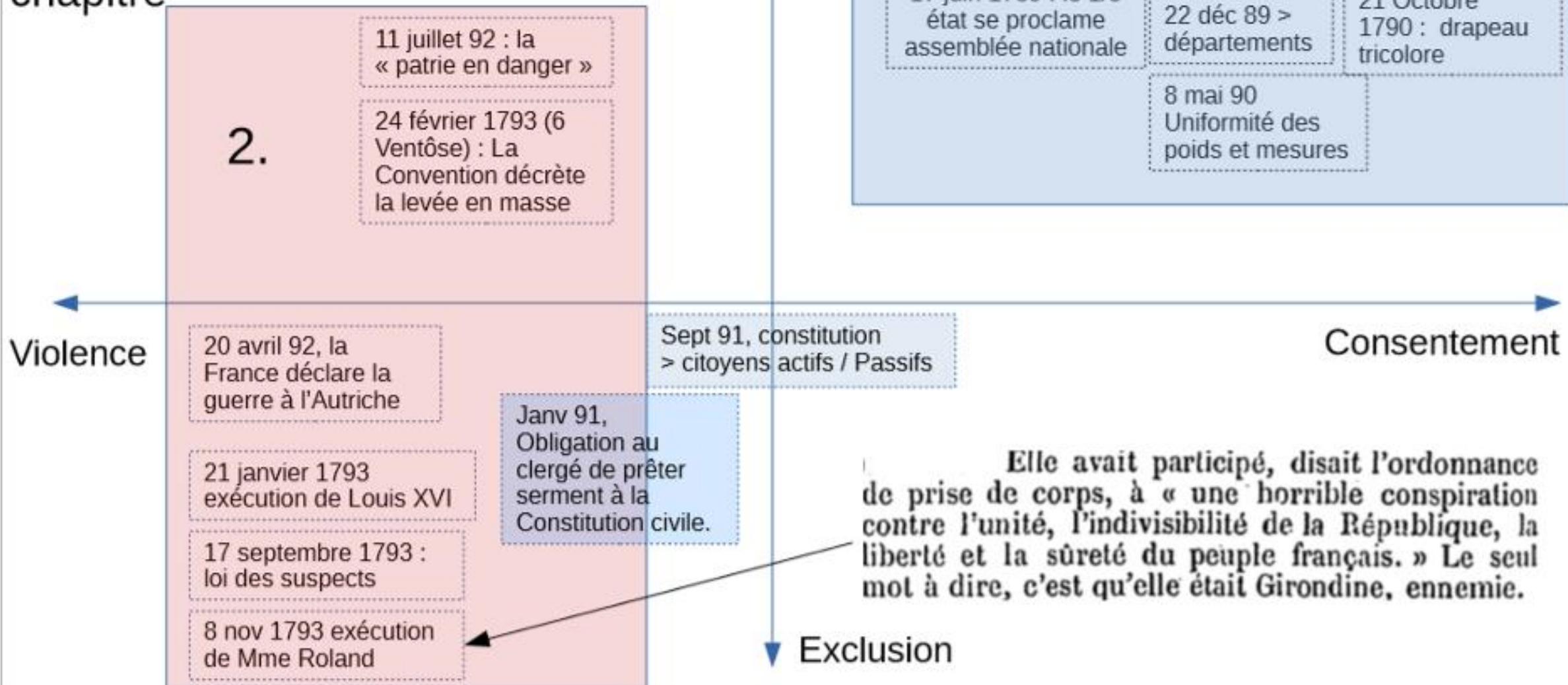
CAPACITÉS

Comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, appréhender les conséquences de leurs actions.
Identifier les contraintes et les ressources d'une situation historique
S'approprier un questionnement historique.
Surtout travail de l'ORAL

JDI Première

METTRE EN ŒUVRE LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'HISTOIRE

2. Propositions pour traiter le chapitre



PROPOSITION 1 : Utiliser le PPO « Mme Roland » comme « étude introductive »

ÉTUDE INTRO

1.

2

3

3. Napoléon Bonaparte et la diffusion de l'idée de nation en Europe :

AXES : *Nation en Armes, Grande Armée, Diffusion des principes révolutionnaires, Émergence des sentiments Nationaux*



3.1 En France, un pouvoir autoritaire qui redéfinit la Nation et sa représentation tout en conservant certains principes révolutionnaires

3.2 En Europe, Guerres, diffusion des idées révolutionnaires et émergence des sentiments nationaux

Démarche

ECD : Extraits CC + Carte diffusion.

Montrez que le code Civil reflète la volonté de sauvegarder certains principes révolutionnaires tout en s'appuyant sur des valeurs traditionnelles et qu'il constitue un outil de diffusion d'un modèle français en Europe...

Mise en perspective par le professeur

CAPACITÉS

Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique

Justifier des choix, une interprétation

Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique

PPO Code civil

= Compromis juridico-politique entre les traditions de l'ancien droit et les nouveautés introduites par la Révolution

- *Volonté unificatrice*
- *Voulue depuis longtemps mais rendu possible par Napoléon qui lui donnera son nom*
- *Maintien de l'héritage révolutionnaire pour le mariage, le divorce, l'état civil*
- *Mais condition féminine en pâtit*
- *Diffusé et adopté ensuite par de nombreux pays européens*

ACTEURS

Louis XVI, ses ministres ; les sujets

Louis XVI ; Marie-Antoinette ; Députés du 1/3 état ; Sieyès ; La Fayette ; Desmoulin Mirabeau ; Danton ; Mme Roland ; Bailly ; Brissot ; Robespierre

...
Des citoyens...

+ duc de Brunswick

Danton ; Robespierre ; Marat ; « Sans Culotte » ; Girondins ; Montagnards ; Brissot ; Mme & M Roland ; Jacobins Convention

Bonaparte ; Consuls

NAPOLÉON Bonaparte ; généraux

MONARCHIE DE DROIT DIVIN

États généraux de 1789

MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE (1791-1792)

Fuite (1791) et exécution (1793) du roi

PREMIÈRE RÉPUBLIQUE (1792-1799)

Coup d'État du 18 brumaire (1799)

CONSULAT PUIS EMPIRE (1799-1815)

CONCEPTION DE LA NATION

Sujets du roi mais encore souvent une « bigarrure »

17 juin 1789 : le 1/3 état se proclame assemblée nationale > Souveraineté nationale : **Construction par intégration de citoyen égaux** en droits.
> La nation est **une unité juridique et politique avec des limites territoriales et un horizon culturel et symbolique**

Unie autour du roi & Institutionnalisée : Constitution de 1791 : titre 1 : « le royaume est un et indivisible » & le slogan : « la nation, la loi le roi » **mais qui fonctionne aussi par exclusion** : Sept 91, constitution > citoyens actifs / Passifs

Un **ensemble de citoyens plus nombreux uni autour de la défense de la République = intégration** par le suffrage universel masculin **qui se soude face à l'ennemi** : 11 juillet : « patrie en danger » ; Valmy puis 24 février 1793 la levée en masse **mais exclut les obstacles à l'unité = Nation divisée** > Procès et exécution du roi, Terreur, loi des suspects, exécution de Mme Roland.

Une **nation en armes** sous un pouvoir autoritaire qui diffuse son principe et notamment par réaction à l'occupation militaire

PROPOSITION 2 : > Utiliser le PPO: « Mme ROLAND » comme élément d'évaluation /réinvestissement intermédiaire...

1 & 2

BILAN

3

AXES TRAVAILLÉS GRÂCE AU 1. & 2.

- *Affirmation de la souveraineté nationale*
- *Grands principes, DDHC*
- *Journées révolutionnaires*
- *Conflits et débats*
- *La Terreur*
- *Représentants de la Nation*

La Nation se construit en intégrant et éduquant les citoyens dans le respect de nouveaux principes (DDHC) mais aussi en excluant pour éliminer obstacles au projet unitaire

Démarche historique et ECD:

EX DOCS : Émission 2000 ans d'histoire (à la maison) ; Biographie ; extraits des ses mémoires ; Portrait cf site « histoire par l'image »

>Déductive :

En quoi le parcours de Madame Roland illustre-t-il les conflits et les débats autour des conceptions de la Nation ?

PPO Mme ROLAND

- *Une « filles des Lumières »*
- *En particulier Rousseau et son idée de souveraineté populaire*
- *Active en politique au travers du salon qu'elle tient et des pers qu'elle reçoit*
- *Dont le mari a été représentant de l'État, Ministre de l'Intérieur*
- *Une femme...*
- *Qui met le roi devant ses contradiction (opposition au droit de Veto)*
- *Favorable à la République*
- *Qui critique les Montagnards pensant que la Révolution est achevée et finit par être exécutée*

CAPACITÉS

Mettre un événement ou une figure en perspective
Confronter le savoir acquis en histoire avec ce qui est entendu, lu.

PROPOSITION 2 : > Utiliser le PPO: « Mme ROLAND » comme élément d'évaluation /réinvestissement intermédiaireire...

Intérêt de la démarche :

- Mettre en œuvre une démarche historique à partir de sources au cœur de la Révolution
- Cette fois déductive
- Permet la vérification de la compréhension, évaluation formative et le réinvestissement des connaissances acquises

Limites :

- Passer trop de temps
- Ne permet pas d'évoquer les événements après 1793

PROPOSITION 3 : Utiliser le PPO « Mme Roland » dans le cadre d'une progression « histoire des femmes/ histoire du genre »

33 PPO en 1ère Gen.



Madame Roland, une femme en révolution.
G. Sand, femme de lettres engagée en politique
Louise Michel pendant la Commune de Paris.
Marie Curie dans la guerre

PROPOSITION 3 : Utiliser le PPO « Mme Roland » dans le cadre d'une progression « histoire des femmes/ du genre »

Histoire des femmes

- étudie l'évolution de la place de la femme



Histoire du genre

- l'histoire de la construction sociale, à travers discours et pratiques, des catégories du masculin et du féminin.

PPO Mme ROLAND
Un révolutionnaire comme les autres ?

Entraînement à l'ECD : 1. À l'aide de l'audio remplir la 1ère ligne du tableau. (Maison)
2. Présentez le doc dans son contexte. Complétez la 2^e ligne du tableau.
3. En quoi le parcours de Mme Roland témoigne-t-il du rôle de la Révolution dans la mise en place d'une division Homme/ femme en France ?



CAPACITÉS

Mettre un événement ou une figure en perspective
Confronter le savoir acquis en histoire avec ce qui est entendu, lu.

PROPOSITION 3 : Utiliser le PPO « Mme Roland » dans le cadre d'une progression « histoire des femmes/ du genre »

| | Des idées liées à son éducation particulière qui explique sa volonté de participer à la Révolution... | malgré une assignation à la sphère privée imposée mais aussi intégrée |
|--|--|---|
| Doc 1 Audio « Marche de l'Histoire » (Maison) | <p>« Une « filles des Lumières », en particulier Rousseau et son idée de souveraineté populaire »</p> <p>Active en politique au travers du salon qu'elle tient et des pers qu'elle reçoit ; Qui influence son mari, « conseiller en communication » ; Qui met le roi devant ses contradiction (opposition au droit de Veto) ; Favorable à la République, Girondine, Pense que la Révolution est achevée en 92... Qui critique les Montagnards</p> | <p>Droit de vote réservé aux hommes En 1793, tous les clubs féminins sont interdits*</p> <p>Elle a « flirté » avec la limite du politique...On lui reproche et à son mari...A partir de sept. 92 critiques très virulentes ds les journaux, comparaison avec Marie Antoinette, infidèle = renvois à son rôle d'épouse cf « sorcière »</p> <p>Pourtant, pas une « féministe », moins « radicale » qu'Olympe de Gouges</p> |
| Doc 2 Lettre à Robespierre | <p>« Nourrie d'études sérieuses qui ont développé chez moi qq caractères »</p> <p>« Enthousiaste pour la Révolution »</p> | <p>Épouse qui défend son mari : «mon vénérable mari ...»</p> <p>Mère qui se soucie de son enfant « arrachée des bras de ma jeune fille... »</p> <p>« Calomnies ; dégoûtantes bordées que les écrivains jettent sur moi »</p> <p>« Étrangère aux affaires par principe et par mon sexe »</p> |

* au motif que « les fonctions privées auxquelles sont destinées les femmes par nature même tiennent à l'ordre général de la société »

PROPOSITION 3 : Utiliser le PPO « Mme Roland » dans le cadre d'une progression « histoire des femmes/ histoire du genre »

PPO
Mme ROLAND



En quoi le parcours de Mme Roland témoigne-t-il du rôle de la Révolution dans la mise en place d'une division Homme/ femme en France ?
Mise en perspective par le professeur

Un héritage paradoxal

Réformes : divorce, égalité entre frères et sœurs face à l'héritage >
Brèche vers l'égalité et la libération privée des femmes.

Femmes toujours présentes ds les journées
Révolutionnaires +

Prise
de la
Bastille

1791 DDFC Olympe de
Gouges > dt de monter
sur l'échafaud= dt de
monter à la tribune

Émeute
1795

1804
Code
civil

MAIS citoyenne subalterne
> **théorie des sphères**





Un héritage paradoxal

Jeton ornée d'une allégorie de la République tenant d'un côté une pique avec le bonnet phrygien et de l'autre, appuyée sur un faisceau d'armes, vers 1792.

Musée Carnavalet



... Elle put cacher les barreaux de sa cellule sous des fleurs (page 5).

Madame Roland vue par Armand Fouquier dans les *Causes célèbres de tous les peuples* en 1854.

« Mon âme est flétrie, » dit-elle en 1777. (*Lettres aux demoiselles Canuet.*) « J'existe sans passion et sans goût. » Elle a vingt-cinq ans, et déjà, dit-elle, ses illusions se sont envolées !

« En vérité, je suis bien ennuyée d'être femme ; il me fallait une autre âme, ou un autre sexe, ou un autre siècle. Je devais naître femme spartiate ou romaine, ou du moins homme français. Comme tel, j'eusse choisi pour patrie la République des lettres. »

Ces attendrissements des derniers jours, ces larmes, cet amour caché au plus profond du cœur, c'est la femme qui reparait et fait oublier la pédante et la sectaire.

Elle n'était plus jeune, et cependant elle était encore charmante. Lemontey, qui l'a vue dans ces derniers jours, dit que son teint, d'une extrême délicatesse, avait conservé toute sa fraîcheur. « On remarqua en elle, jusqu'à la fin, un air d'adolescence et de simplicité. »

Sa beauté, toute mignonne, était de celles qui séduisent, non de celles qui imposent.

PROPOSITION 3 : Utiliser le PPO « Mme Roland » dans le cadre d'une progression « histoire des femmes/ histoire du genre »

Intérêt de la démarche :

- Faire preuve d'esprit critique pour « déconstruire »
- Finalités civiques, faire réfléchir aux différences Ho/fe et à la construction du genre
- Travailler en interdisciplinarité avec les SES
- Réinvestissement des connaissances

Limites, Écueils à éviter :

- Passer trop de temps
- Ne pas relier à la problématique du chapitre
- Ne pas poursuivre la progression avec les autres PPO

POUR LA SERIE TECHNOLOGIQUE

1. Points communs et différences...

| | 1ère Gen | 1ère Tech |
|------------------------------|---|------------------|
| Horaires | 3h | 1 h 30 |
| Capacités et méthodes | Idem... Seuls disparaissent les items suivants: « transposer un texte en croquis » « réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'un analyse » | |
| Finalités | Idem... + item suivant: <i>« l'acquisition d'un recul par rapport au présent et au monde d'aujourd'hui qui éclaire cet engagement »</i> | |

1. Points communs et différences...

- **Classe de première : « Construire une nation démocratique dans l'Europe des monarchies et des empires : la France de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale » (24 heures)**

Ce programme est **centré sur la France** de la Révolution de 1789 à la Première Guerre mondiale. Il vise à montrer comment, dans une Europe dominée par les monarchies et les Empires multinationaux, **le pays**, avec la Révolution française, **pose les bases d'une conception nouvelle de la nation**. **Le pays** connaît à la fois une modernisation progressive de sa société et **de grandes oscillations politiques, qui cessent avec l'instauration de la Troisième République**. Le programme se clôt par l'étude de la Première Guerre mondiale, qui, avec la victoire des Alliés, débouche sur une tentative d'application générale du principe des nationalités.

...Mais...

Même problématique et notion principale...

...Risque du roman national et téléologie

1ère Gen

1ère Tech

Organisation thématique et PBq

Volonté de donner la « même culture » à tous les bacheliers.
Même fil directeur mais + recentré sur la France...

=> **en 1^è générale**

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.

=> **en 1^è technologique**

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène les élèves aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Le fil directeur est l'évolution politique et sociale de la France au cours du long XIX^e siècle qui s'étend de 1789 à la Grande Guerre alors que l'Europe est dominée par les monarchies et les Empires multinationaux, mais bouleversée par des valeurs et des expériences politiques en partie héritées de la Révolution française.

1. Points communs et différences...

| | 1ère Gen | 1ère Tech |
|----------------------------------|--|--|
| Présentation du programme | <p>4 thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d'ouverture » (obligatoires) Chaque thème est structuré en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux-ci.</p> | <ul style="list-style-type: none">→ Proche de l'actuelle...→ 4 thèmes avec <u>une question obligatoire (pas de chapitre)</u>→ 2 « <u>sujets d'étude</u> » originaux (pas décalque appauvri de 1ère Gen) <u>AU CHOIX.</u>→ Des axes : « On peut mettre en avant : »→ des NOTIONS précisées clairement : <p>= + EXPLICITE ! (plus directif?)</p> |

PPO et Sujets d'étude : « *permettent également d'initier les élèves au raisonnement historique* »

2. Proposition de mise en œuvre :

Thème 1 : L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815) (5-7 heures)

| Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B) | Notions | Mise en œuvre |
|--|---|--|
| A – L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815) | Révolution. Souveraineté nationale. Égalité devant la loi. Nation. République. Empire. | Ce chapitre vise à montrer l'importance de la rupture révolutionnaire en France comme en Europe. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none">– l'émergence d'une nation de citoyens égaux en droit (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ...);– la chute de la monarchie et une première expérience républicaine dans un contexte de guerre;– la domination européenne de Napoléon Bonaparte qui conserve et diffuse certains principes de la Révolution;– le congrès de Vienne qui entend restaurer l'ordre monarchique et asseoir la paix en Europe. |

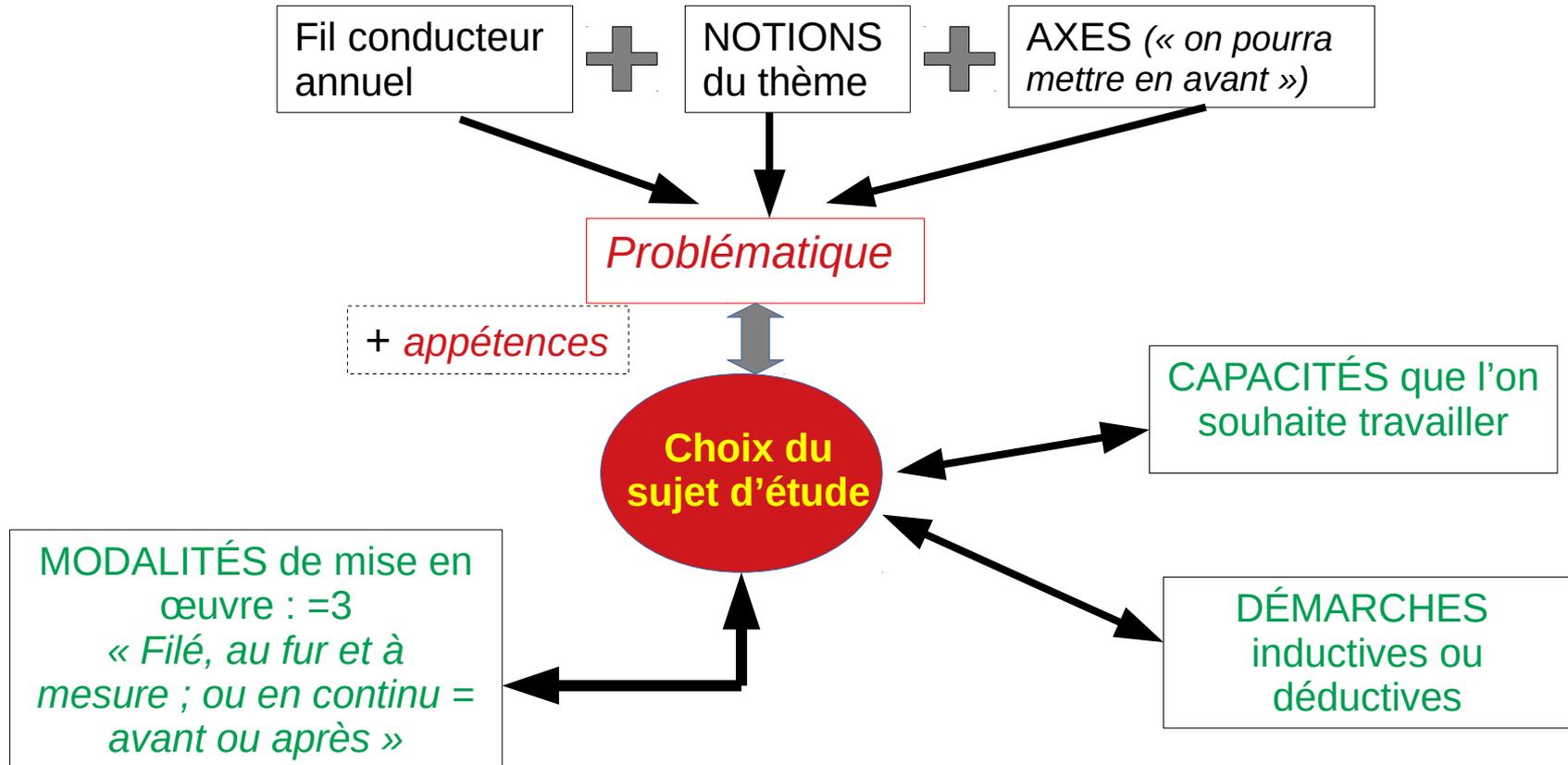
B – Un sujet d'étude au choix :

- 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire
- Les puissances européennes contre Napoléon : la bataille de Waterloo

À partir de l'étude d'une journée révolutionnaire, on comprend la rupture des révolutionnaires avec l'Europe monarchique ainsi que le début d'une première expérience républicaine française marquée par les affrontements extérieurs et intérieurs.

À partir de l'étude de la bataille de Waterloo et de ses protagonistes, les élèves appréhendent les motivations et l'ampleur de la coalition européenne monarchique qui empêche le retour de Napoléon.

2. Proposition de mise en œuvre :

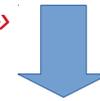


2. Proposition de mise en œuvre :

Thème 1 : **L'Europe bouleversée** par la Révolution française (1789-1815) (5-7 heures)

| Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B) | Notions | Mise en œuvre |
|--|---|---|
| A – L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815) | Révolution. Souveraineté nationale. Égalité devant la loi. Nation. République. Empire. | <p>Ce chapitre vise à montrer l'importance de la rupture révolutionnaire en France comme en Europe.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">– l'émergence d'une nation de citoyens égaux en droit (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ...);– la chute de la monarchie et une première expérience républicaine dans un contexte de guerre;– la domination européenne de Napoléon Bonaparte qui conserve et diffuse certains principes de la Révolution;– le congrès de Vienne qui entend restaurer l'ordre monarchique et asseoir la paix en Europe. |

RAPPEL : chapeau introductif du programme:
« *montrer comment [...] le pays, avec la Révolution française, pose les bases d'une conception nouvelle de la nation.* »



Comment la Révolution Française fait-elle émerger une nouvelle conception de la nation et bouleverse l'Europe ?

B – Un sujet d'étude au choix :

– 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire

– Les puissances européennes contre Napoléon : la bataille de Waterloo

2. Proposition de mise en œuvre :

Thème 1 : L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815) (5-7 heures)

| Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B) | Notions | Mise en œuvre |
|--|---|--|
| A – L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815) | Révolution. Souveraineté nationale. Égalité devant la loi. Nation. République. Empire. | Ce chapitre vise à montrer l'importance de la rupture révolutionnaire en France comme en Europe. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none">– l'émergence d'une nation de citoyens égaux en droit (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ...);– la chute de la monarchie et une première expérience républicaine dans un contexte de guerre ;– la domination européenne de Napoléon Bonaparte qui conserve et diffuse certains principes de la Révolution ;– le congrès de Vienne qui entend restaurer l'ordre monarchique et asseoir la paix en Europe. |



2.1 Proposition 1 : Le + évident...

1 . 1789, la rupture : l'émergence d'une nation de citoyen égaux entre eux

2. 1792-99 : une « 2e révolution », l'expérience républicaine

B – Un sujet d'étude au choix :

- 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire

À partir de l'étude d'une journée révolutionnaire, on comprend la rupture des révolutionnaires avec l'Europe monarchique ainsi que le début d'une première expérience républicaine française marquée par les affrontements extérieurs et intérieurs.

3. 1799-1815, Napoléon Bonaparte et la diffusion des idées révol en Europe

2. Proposition de mise en œuvre :

2.2 Proposition sur un autre thème...

Thème 4 : La Première Guerre mondiale et la fin des empires européens (5-7 heures)

| Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B) | Notions | Mise en œuvre | <p data-bbox="1053 463 1319 668">B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul data-bbox="1053 559 1319 668" style="list-style-type: none"> – Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme <p data-bbox="1053 824 1319 1065">– L'Autriche-Hongrie de 1914 au traité de Saint-Germain</p> | <p data-bbox="1336 463 1553 614">« AVANT » Étude introductive</p> <p data-bbox="1159 776 1542 890">en « FILÉ » Ou « APRÈS »</p> | <p data-bbox="1566 565 2066 878">Ce sujet d'étude permet de comprendre le fonctionnement de la Triple Entente et l'échelle mondiale de la guerre (mobilisation des soldats et de la main-d'œuvre en provenance des empires britannique et français ainsi que de la Chine). Les moyens d'offensive dans une guerre de position recourent à l'innovation technique (premiers chars d'assaut, premiers avions d'observation). Les élèves peuvent aussi mesurer le coût humain des combats, dont les traces et les lieux de mémoire marquent encore le paysage aujourd'hui.</p> <p data-bbox="1566 933 2066 1113">La double monarchie comprend un grand nombre de nationalités et joue un rôle décisif dans le déclenchement de la guerre. Sa défaite suivie de sa dislocation révèle les difficultés d'application du principe des nationalités qui a guidé les rédacteurs des traités de paix. Cet espace demeure ainsi une zone de tension.</p> |
|--|---|---|--|---|--|
| A – La Première Guerre mondiale bouleverse les sociétés et l'ordre européen. | Empire multinational. Mobilisation. Front. Génocide. Traité. Diplomatie. | <p data-bbox="538 589 1034 668">Ce chapitre vise à présenter les caractéristiques de la guerre, la fin des empires ainsi que la difficile construction de la paix.</p> <p data-bbox="538 692 1034 716">On peut mettre en avant :</p> <ul data-bbox="538 746 1034 1035" style="list-style-type: none"> – les caractéristiques du conflit (guerre longue, pluralité des fronts et des terrains d'affrontement, guerre industrielle) ; – les différents aspects de la mondialisation du conflit (entrées en guerre, implication des empires coloniaux) ; – une guerre particulièrement meurtrière pour les combattants mais aussi les civils (génocide arménien) ; – les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens. | <p data-bbox="1053 463 1319 668">B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul data-bbox="1053 559 1319 668" style="list-style-type: none"> – Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme <p data-bbox="1053 824 1319 1065">– L'Autriche-Hongrie de 1914 au traité de Saint-Germain</p> | <p data-bbox="1336 463 1553 614">« AVANT » Étude introductive</p> <p data-bbox="1159 776 1542 890">en « FILÉ » Ou « APRÈS »</p> | <p data-bbox="1566 565 2066 878">Ce sujet d'étude permet de comprendre le fonctionnement de la Triple Entente et l'échelle mondiale de la guerre (mobilisation des soldats et de la main-d'œuvre en provenance des empires britannique et français ainsi que de la Chine). Les moyens d'offensive dans une guerre de position recourent à l'innovation technique (premiers chars d'assaut, premiers avions d'observation). Les élèves peuvent aussi mesurer le coût humain des combats, dont les traces et les lieux de mémoire marquent encore le paysage aujourd'hui.</p> <p data-bbox="1566 933 2066 1113">La double monarchie comprend un grand nombre de nationalités et joue un rôle décisif dans le déclenchement de la guerre. Sa défaite suivie de sa dislocation révèle les difficultés d'application du principe des nationalités qui a guidé les rédacteurs des traités de paix. Cet espace demeure ainsi une zone de tension.</p> |

2. Proposition de mise en œuvre :

Thème 2 : Les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870
(5-7 heures)

| Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B) | Notions | Mise en œuvre |
|--|--|---|
| A – Politique et société en France sous la Deuxième République et le Second Empire | Démocratie. Suffrage universel masculin. Régime autoritaire. Industrialisation. Urbanisation. Droit de grève. | Ce chapitre vise à mettre en lien l'évolution politique de la France entre 1848 à 1870 et les bouleversements économiques et sociaux qu'elle connaît. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none">– l'affirmation des grands principes démocratiques et républicains en 1848 (instauration du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage) ;– la rupture de juin 1848 ;– la transformation de l'économie et de la société sous le Second Empire, régime autoritaire (industrialisation, urbanisation, essor du chemin de fer) ;– la chute du Second Empire en raison de la guerre franco-prussienne qui permet l'unité allemande. |



2.3 Proposition sur un autre thème... en « filé »

B – Un sujet d'étude au choix :

– Victor Hugo sous la Deuxième République et le Second Empire.

– Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire

Ce sujet d'étude vise à comprendre comment Victor Hugo est devenu l'une des références majeures des républicains en raison de son évolution politique sous la Deuxième République et de sa lutte de proscrit puis d'exilé volontaire contre le Second Empire.

Ce sujet d'étude permet d'appréhender la notion d'industrialisation (sidérurgie, transports, ...) ainsi que le rôle économique et politique d'Eugène Schneider. En outre, les élèves appréhendent la transformation des formes et lieux de travail ainsi que leurs conséquences sociales et politiques pour les ouvriers comme pour leurs familles.

3. POUR ALLER PLUS LOIN...

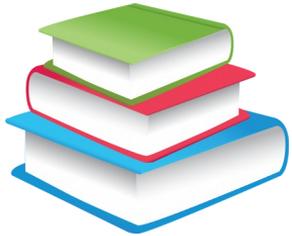
Des classiques et des nouveautés...



- M. Ozouf, F. Furet, (/S Dir.), Dictionnaire critique de la Révolution française, 1988.
- M. Biard, P. Dupuy, La révolution française, Dynamiques, influences, débats, 1787-1804, Collection U, Armand Colin, 2004.
- Annie Jourdan, Nouvelle histoire de la Révolution française, 2018, Flammarion.

3. POUR ALLER PLUS LOIN...

Quelques ressources facilement accessibles



- Sur la Révolution dans le Roman national : D. Borne, « Histoires de France », *Documentation photographique*, 2011, 8083.
- JC. Martin, « Citoyenneté et Révolution française, *TDC*, avril 2018 ; pp 28 à 32.

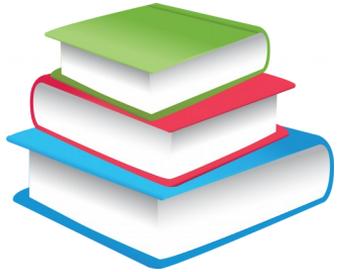
→ En ligne :

- Les sources sur *GALLICA* : cf Lettres et mémoires de Mme Roland ; son procès (Tome IV) et celui de Louis XVI (Tome I) dans les *Causes célèbres de tous les peuples* d'Armand Fouquier (1858 à 67)
- Web dossier de *l'Histoire*, « Citoyenneté, République, Démocratie en France (1789-1899) »
- Sur le procès de Louis XVI, sur le Site du ministère de la justice :



3. POUR ALLER PLUS LOIN...

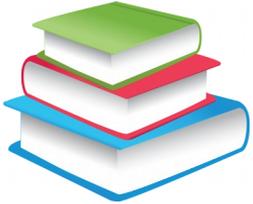
Pour prendre du recul...



- Sophie Wahnich, *La Révolution française n'est pas un mythe*, 2018, Klincksiek.
- Éric J. Hobsbawm, *Aux armes, historiens. Deux siècles d'histoire de la Révolution française*, traduit de l'anglais par Julien Louvrier, Paris, La Découverte, 2007, 154 p. ...mais écrit en 1990...

3. POUR ALLER PLUS LOIN...

Histoire des femmes et du genre



- C. Plumauzille, « Révolution française, où sont les femmes ? », *Sciences humaines*, sept 2017.

→ En ligne :

- Les femmes du programme sur les Ondes : 3 podcasts : Mme Roland, Blog « 2000 ans d'histoire » ; G. Sand et Louise Michel, « *Autant en emporte l'histoire* »
- *Site l'Histoire par l'image* : <https://www.histoire-image.org/fr/albums/femmes-revolution>
- G. Mazeau et C. Plumauzille, « Penser avec le genre. Trouble dans la citoyenneté révolutionnaire », *La Révolution française*, 2015, <https://journals.openedition.org/lrf/1458>.
- Martine Laped, « *Éliane Viennot, Et la modernité fut masculine. La France, les femmes et le pouvoir 1789-1804* », *Clio*. 2017, URL : <http://journals.openedition.org/clio/13620>
- Martine Laped, « *Anne Verjus, Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire* », 2011, URL : <http://journals.openedition.org/clio/10395>

